

RÈGLEMENT DU LOTO DE LA BIODIVERSITÉ – 23 septembre 2022

Contexte:

La Ville de Clisson a lancé, en 2020, l'Atlas de la Biodiversité Communal en partenariat avec la Ligue Pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique. Projet d'inventaire scientifique et participatif d'une durée de 3 ans, la démarche se poursuivra sous une autre forme à partir de 2023. Ainsi, pour fêter la fin de cette démarche participative de recensement et mettre en valeur les données faunistiques et floristiques de la commune, une animation originale et ludique est organisée par la Ville dans le cadre de la semaine du Développement Durable : un loto de la Biodiversité, le vendredi 23 septembre de 19 h à 22 h.

Article 1 : Objet du présent règlement

L'objet du règlement est de rappeler les principes d'un loto et les modifications apportées pour cette variante made in Clisson. Le loto est un jeu traditionnel de hasard avec des grilles et jetons tirés au sort. Un mineur peut y participer. Le but est de sensibiliser le grand public aux espèces trouvées sur Clisson et leur permettre par la suite de les identifier par eux-mêmes.

Article 2: Principe du jeu

Chaque joueur est muni d'un carton de loto et de pions. Pour ce loto spécial « Biodiversité », seules 80 boules numérotées seront mises en jeu. Chaque numéro a été remplacé sur les cartons par une espèce faunistique ou floristique inventoriée sur la commune de Clisson. Ainsi dans chaque case, le joueur retrouve une photo et le nom de l'espèce. Un numéro est tiré au sort, l'animateur à l'aide d'un tableau récapitulatif indique l'espèce qui correspond au numéro et le joueur place son pion sur l'espèce sortie si elle est mentionnée sur son carton.

L'animateur annonce les règles du jeu au début de chaque partie :

4 numéros : une ligne (ou quine)

8 numéros : deux lignes (ou double quine)

12 numéros = carton plein

Des lots seront attribués lorsque les participants auront atteint soit une ligne, deux lignes ou un carton pour les plus gros lots. Si dans une partie, il y a plusieurs gagnants, on fait tirer un jeton numéroté dans un sac de tirage. Le jeton le plus élevé permet de remporter le lot annoncé en début de partie.

Tous les lots dans ce loto spécial sont en lien avec la Biodiversité et la Nature.

Aucun argent liquide est échangé durant ce loto. Les cartons de jeu Biodiversité sont gratuits et limité à deux par foyer participant.

Article 3: Remise des lots

La Ville de Clisson s'engage à noter chaque nom et prénom des gagnants à chaque remise de lots pour en informer par la suite le Conseil Municipal via une décision du Maire.



Les valeurs des lots vont de 3 € à 69 € maximum.

La liste des lots pour le 23 septembre 2022 est la suivante :

- Une paire de jumelles LPO Calao 8x32 (valeur 65 €)
- 2 nids d'hirondelle rustique en céramique (valeur unitaire 19.90 €)
- 1 kit créatif anticollisions pour les vitres LPO (valeur 19.90 €)
- 1 livre « Accueillir les oiseaux au jardin » Édition Ulmer (valeur 14.95 €)
- 2 livres « Reconnaitre facilement les oiseaux au jardin) Édition Ulmer (valeur unitaire 9.90 €)
- 3 livres d'Isabelle Simler « Le ruisseau », « Coléoptères » et « la Forêt » Édition Courtes et Longues (valeur unitaire 9.90 €)
- 1 livre « Les records du monde chez les animaux » Édition Salamandre (valeur 12.90 €)
- 1 livre « Le Grand Livre de la Nature » Édition Salamandre (valeur 69 €)
- 6 pass annuels pour la Maison du Lac de Grand Lieu (valeur unitaire adulte 8 € et enfant 5 €)
- 5 pots de miel « Made in Clisson » (valeur unitaire 3 €)

Article 4: Fin du loto

Le jeu du loto s'arrête lorsque tous les lots ont été gagnés et remis en main propre.